

# COMITE D'ENTREPRISE

Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin

## *Ordre du jour de la réunion plénière du 27 janvier 2017*

### **I Fonctionnement du Comité d'Entreprise**

- 1) Approbation des Procès-Verbaux des réunions des 20 et 21 octobre 2016 et 25 novembre 2016
- 2) Approbation du compte-rendu de la réunion de la Commission Economique élargie du 15 décembre 2016
- 3) Recours à l'assistance de la SACEF pour l'analyse de la situation économique et financière de la CEPAL
- 4) Recours à l'assistance de la SACEF pour l'analyse de la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi de la CEPAL
- 5) Rétro-planning de l'arrêté des comptes 2016 de la CEPAL
- 6) Subvention de fonctionnement et contribution aux activités sociales et culturelles du Comité d'Entreprise pour 2017, reliquats 2016
- 7) Approbation du compte-rendu des réunions des Conseils de Surveillance des FCPE dédiés du 14 décembre 2016
- 8) Renégociation des crédits du Comité d'Entreprise

### **II Social**

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations, Personnel éloigné de l'Entreprise
- 2) Situation de l'emploi au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016
- 3) Situation au regard des cotisations URSSAF et ASSEDIC
- 4) Prévisions d'Intéressement et de Participation à verser en 2017, prévision de RNC 2016, et paramètres 2017
- 5) Point sur le parcours professionnel des Représentants du Personnel (accord du 28 janvier 2016)
- 6) Label égalité professionnelle
- 7) Avis sur le projet de rupture du contrat de travail d'un salarié protégé
- 8) Infractions routières : obligation de dénonciation de l'employeur

### **III Economie**

- 1) Tendances et autres informations économiques BDD et BDR
- 2) Mesures envisagées pour le développement des équipements et des technologies
- 3) Avis sur le projet d'organisation et de distribution commerciale
- 4) Horaires de l'Agence d'Issoire
- 5) Fermeture d'agence et réaffectation
- 6) Effectif ayant servi au calcul des objectifs 2016 agence par agence, effectif réel pour le calcul de la part variable 2016 et compensation des écarts
- 7) Point sur les Spécialistes Crédit : nombre, affectation, activité
- 8) Anomalies sur les dossiers scannés Viewdoc et les délais de traitement des chèques le mardi
- 9) Assurance Vie en UC et objectifs 2017
- 10) Déplacement du Service Courrier et évolution de la prestation
- 11) Dysfonctionnements : gestion des tutelles en Limousin, logistique sur le site de Xénium
- 12) Modifications d'organigramme : DOSIL, Direction Comptable et Fiscale

## Questions sur le nouveau projet de réorganisation commerciale

Après réception du courrier du 12 janvier 2017, qui fait suite à la réunion de la Commission Economique élargie du 15 décembre 2016, le Comité d'Entreprise et le CHSCT ont besoin de précisions complémentaires, vu que certains modèles d'agences ont évolué mais n'ont pas fait l'objet d'explications précises, et que des agences non prévues à la fermeture le sont finalement. Sans parler des questions qui n'ont pas obtenu de réponse à ce jour et que la Direction serait bien inspirée d'étudier avant l'émission des avis des Instances consultées.

- 1) Quelle est la motivation qui l'a emporté pour fermer les agences Albert Thomas et Le Dorat ?
- 2) Pourquoi le modèle proposé d'ouverture en saison n'a-t-il pas été retenu pour l'agence de Châtel Guyon ?
- 3) Comment fonctionnera le site de Magnac Bourg ? Quels travaux seront réalisés ?
- 4) Quid du fonctionnement de l'Agence de La Madeleine suite à la fermeture de celle de Souvigny ?
- 5) Quel est précisément le modèle d'agence rurale ? Comment les collègues pourront-ils travailler au déploiement de la bancarisation dans ces sites (cf. agence de Murat par exemple) ?
- 6) Le fonctionnement de l'agence Vichy Clémenceau sera-t-il modifié pour tenir compte de l'arrêt du cash à l'agence Vichy Jaurès ? L'agence Vichy Clémenceau assurera-t-elle les opérations de cash l'après-midi ?
- 7) Suite à ces modifications, il paraît nécessaire de fournir les effectifs cibles par Départements et métiers mis à jour.
- 8) Quels sont les postes actuellement vacants ? Correspondent-ils aux possibilités de réaffectation locale pour les collègues perdant leur poste de travail ?
- 9) Le nombre de GCP, suite à ces évolutions, reste-t-il identique au projet initial ?
- 10) Fournir le détail des frais de personnel estimés pour 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que les effectifs moyens mensuels économiques.
- 11) Un accompagnement est-il prévu pour les commerciaux qui auront à fermer un site (comportement des clients, agressivité, etc...) ?
- 12) Qui décide des affectations suite à fermeture de site ? Les vœux des collègues seront-ils pris en compte ?
- 13) Quel sera le calendrier des fermetures de sites ?
- 14) Question annexe : il semblerait que 41 sites fermeraient 3 semaines en août 2017. La Direction confirme-t-elle ce bruit ?
- 15) Question annexe bis : quel est le modèle d'espace collaboratif appliqué à Mon Banquier en Ligne ?
- 16) Question annexe ter : fournir le texte recueillant les mesures d'accompagnement.

Dans le document remis avec ce courrier, les éléments suivants sont à préciser :

- 1) Page 2 : dans le dimensionnement cible, le nombre de postes à pourvoir est majoré de 10 % arrondi à l'unité supérieure. Quel est le raisonnement ? Quel sera le fonctionnement du GCP détaché ?
- 2) Page 3 : expliquer le nombre de postes à prévoir. Chaque GC aura-t-il à l'avenir un bureau individuel pour exercer son métier ?
- 3) Page 7 : le nombre de bureaux individuels sera-t-il identique au nombre de postes de GC + accueil ? Quelle forme aura l'espace dédié aux Managers et à la Gestion Privée ?
- 4) Quelle sera la durée des tests pour les nouveaux sites de Clermont-Lafayette et Brive Jaurès ?
- 5) Pour Vichy Clémenceau, quels sont les délais pour l'équipement en « push », en isolation phonique, etc... pour réellement passer dans un monde digital ?